

**ANNEXE A L'AVENANT A LA CONVENTION FINANCIERE 2018 DE L'ADEUS,  
RELATIF AU FINANCEMENT DU GRENELLE DES MOBILITES**

**Lisibilité des travaux tels que remis en bureau ADEUS le 26 avril 2018**

---

**1. Rappel du cahier des charges initial (août 2017)**

**Courant septembre 2017:** annonce de la démarche conjointement par les présidents de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Région Grand Est.

**Fin septembre - début octobre 2017:** 1<sup>er</sup> jet du « manifeste » (avec pour chaque idée/concept du manifeste, des éléments de « diagnostic » permettant de poser la nature du problème auquel on répond).

**Fin octobre 2017:**

- Publication du manifeste
- Evènement de validation par les deux présidents et conférence de presse
- Publication des modalités de concertation / déclinaison
- Préparation de la démarche de consultation de novembre 2017 à avril 2018

**Novembre à avril 2018 :**

- Des travaux en plénière et en atelier : une répartition par atelier (3 ateliers) visant à segmenter les questions, tout en garantissant le lien avec l'aménagement du territoire, la transversalité de la politique de mobilité et la diversité nécessaire des points de vue. Chacun de ces ateliers abordera la question sous l'angle des relations entre l'aire métropolitaine et la métropole, ainsi qu'à l'intérieur même de la métropole. Chaque atelier donnera lieu à une séance tous les deux mois.
- Elaboration d'un document finalisé incorporant le manifeste, la synthèse des auditions issues SRADDET et A35, ainsi que des ateliers réalisés entre novembre 2017 et mars 2018.

**2. Ce qui a évolué par rapport au cahier des charges initial**

Une nouvelle démarche plus partenariale, avec quatre acteurs autour de la table, annoncée à la conférence de presse de février 2018 - en présence de MM. Séguy de la Préfecture, Jean Rottner de la Région, Frédéric Bierry du CD67, Robert Herrmann de l'Eurométropole de Strasbourg et Roland Ries de la ville de Strasbourg - qui a impliqué des actions non initialement prévues et validées avec les 4 partenaires en réunion d'interlocuteurs désignés par chacun :

- Remise du manifeste au ministre des transports aux assises de la mobilité de novembre 2017 et participation aux ateliers des assises ;
- Une réorganisation du calendrier avec un complément de la démarche d'ateliers au printemps ;
- Un lancement devenu triple lancement avec trois temps de lancement :
  - o conférence de presse en février ;
  - o comité politique (plus de 200 invitations) en mars à l'Hôtel-de-Région ;
  - o puis partenaires socio-économiques-associatifs en avril ;
- La participation de grands témoins : Jean-Marc Offner, Alfred Peter, Catherine Trautmann et Hervé Philippe ;
- Réunions et calage avec les cabinets et services presse (complexification des accords techniques avec ajout d'un niveau et réunions collectives et bilatérales) ;

... mais aussi des actions à venir :

- Une série d'ateliers complémentaires en septembre, octobre ;
- L'élaboration d'une feuille de route du Grenelle
- L'organisation de l'animation du partenariat pour la suite de la démarche (émergence de projets partenariaux en 2019 et au-delà).

## Mise à plat présentée en bureau ADEUS le 26 avril pour acter :

**2017 Phase 1** - construction du cahier des charges initial - élaboration du manifeste – préparation  
2018 : 68.184 €

**2018 Phase 2** - consultation des acteurs et préparation de la feuille de route : 183 975€

**2019 Phase 3** - animation du dispositif et lancement des actions : 47.842 €

### 3. Détail

#### Les jalons clés 2018 à venir dans l'organisation du projet (techniques et politiques) :

- Fin juin : bilan des ateliers
- Fin été : 1<sup>er</sup> jet de feuille de route
- Septembre : orientations par les quatre porteurs pilotes + plénière avec élus (configuration mars 2018)
- Septembre (dans la foulée ?) : Conférence de presse et comptes rendus aux acteurs
- Octobre : 3 ateliers complémentaires, de précision pour la feuille de route
- Novembre : bilan des ateliers et 2<sup>ème</sup> version (finale) de la feuille de route
- Décembre : finalisation du rapport du Grenelle des mobilités
- Décembre : conférence de presse avec les quatre partenaires et comptes rendus aux acteurs et démarche à faire vivre en 2019.

#### Trimestre par trimestre

##### 1<sup>er</sup> trimestre 2018 : 56.287 € (73 jrs)- Phase de lancement

- **Conférence de presse** – dossier de presse (7.700€) ;
- **Lancement avec les élus** le 23 mars – diaporama – interventions - articulations et coordination des quatre partenaires - intervention grands témoins – logistique y compris comités de pilotage techniques et échanges bilatéraux à la demande (37.037 €)
- Préparation atelier de lancement d'avril avec les « forces vives », y compris comités de pilotage techniques et échanges bilatéraux à la demande (11.550 €).

L'intégration de demandes « au fil de l'eau » a été particulièrement chronophage.

##### 2<sup>ème</sup> trimestre 2018 : 41.580 € (54 jrs)- Phase de consultation d'atelier

Les temps qui suivent préfigurent un fonctionnement des partenaires moins au « fil de l'eau » que le premier trimestre.

- Lancement avec les forces vives les 20 et 21 avril et synthèse des **3 ateliers** (11.550 €)
- Logistique ateliers (salle, traduction, ...) (**12.410 €** non compris dans les coûts ci-dessus)
- **5 ateliers** prévus (31 mai, 2 le 5 juin, 2 le 13 juin) (26.140 €) et préparation restitution de ceux-ci ;
- Participation à la consultation allemande du 4 juin + synthèse ; entretien avec M. Rémi Bertrand du CD 67 (suite du bureau ADEUS) + synthèse le 15 juin (3.390€).

## **3<sup>ème</sup> trimestre 2018 : 19.481 € (25 jrs) - Restitution politique d'une première feuille de route pluriannuelle du Grenelle des mobilités**

Les temps qui suivent préfigurent un fonctionnement des partenaires moins au « fil de l'eau » que le premier trimestre.

- Construire une première version de la feuille de route pluriannuelle du Grenelle des mobilités (7.700 €) ;
- Comités de pilotage techniques (3.850 €) ;
- **Organisation d'une plénière avec les élus pour recueil des éléments complémentaires à ajouter à la feuille de route** (même configuration que le 23 mars) + grand témoin (7.931 €).

## **4<sup>ème</sup> trimestre 2018 : 50.820 € (66 jrs) - Finalisation de la feuille de route pluriannuelle du Grenelle des mobilités**

Les temps qui suivent préfigurent un fonctionnement des partenaires moins au « fil de l'eau » que le premier trimestre.

- **Conférence de presse** : 1.540 €
- Restitution aux forces vives : 1.540€
- **3 ateliers** complémentaires : 16.940 € (un transversal et deux de précision) et préparation de la restitution de ceux-ci ;
- Logistique : **(3.194 € non compris dans les coûts ci-dessus)**
- Elaboration finale d'un rapport 29.260 € - incluant :
  - o Une version remise à jour autant que nécessaire du manifeste ;
  - o La rédaction des apports de la consultation (intégrés ou non à la feuille de route) ;
  - o La feuille de route (incluant notamment les enjeux, objectifs, actions et a minima les questions d'ordonnancement des différentes actions, ainsi que les suites de la démarche)
  - o Les annexes sur les différentes actions à alimenter par les différents partenaires
- **Conférence de presse finalisant l'élaboration du Grenelle des mobilités et présentant la façon de le faire vivre ultérieurement** : 1.540 €.

## **2019 : Phase 3 - animation du dispositif et lancement des actions : 47.842 € (62 jrs)**

- **Semestre 1** : Animation de la mise en œuvre : construction d'une méthode d'animation : 11.550 €
- **Semestre 2** : animation effective de la mise en œuvre : 36.292 €
  - o Bilan annuel d'avancement de la démarche Grenelle des mobilités (co-construction avec les partenaires + réunions en bilatéral + formalisation) : 24.742 €
  - o Retour vers les élus et vers les forces vives à organiser : 11.550 €.